

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 19
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 MARS

LE NOUVEAU-NE

Le budget est mort, vive le budget ! Depuis quelques jours à peine, M. Dauphin, aidé des sous-fossoyeurs du Sénat et de la Chambre, a enterré le budget de 1887 sous des pelletées d'or fournies par les contribuables, et voici qu'on s'occupe du baptême, non moins coûteux en dragées d'or et d'argent, du budget de 1888.

On annonce que M. Dauphin déposera avant Pâques ses projets financiers et demandera la nomination immédiate de la nouvelle commission du budget. M. Dauphin n'aura pas eu grand mal à perpétrer ses projets. Quelques millions de plus coulés au linceul du défunt, et voilà la robe de baptême du nouveau-né toute trouvée. M. Paul Leroy-Beaulieu nous a fourni dernièrement, dans le *Journal des Débats*, quelques chiffres instructifs sur les dépenses de cette garde-robe budgétaire. On ne saurait trop insister sur ces chiffres dont nous ne prendrons que les principaux.

De 1873 à 1886, c'est-à-dire déduction faite de toutes les dépenses de la guerre de 1870, les gouvernements républicains ont dépensé TRENTE-TROIS MILLIARDS NEUF CENT QUARANTE-TROIS MILLIONS DE FRANCS, cela pour les dépenses ordinaires. Les dépenses extraordinaires ne se sont pas élevées à moins de CINQ MILLIARDS DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS.

Ajoutez à ces chiffres les budgets des dépenses sur ressources spéciales, on arrive à un total de QUARANTE-SEPT MILLIARDS en chiffres ronds.

A quoi ont passé ces sommes formidables extraites à coups d'impôts sans cesse renouvelés, sans cesse augmentés, de la poche des contribuables ?

A quoi va passer le produit des nouveaux impôts demandés par le gouvernement actuel ?

Demandez aux ministres de l'intérieur ce que leur ont coûté les élections et la pro-

pagande républicaine ;

Demandez aux ministres de l'instruction publique, dont les budgets ont quintuplé depuis dix ans, tandis que le nombre des élèves diminuait plutôt qu'il n'augmentait dans les palais scolaires élevés avec notre argent ;

Demandez au dernier ministre de la guerre qui réalise d'une main des économies de 3,000 francs annoncées à grand tapage par les journaux radicaux, tandis que de l'autre il inscrit à son budget des centaines de millions de surcharge ;

Demandez aux ministres des finances, dont le personnel va sans cesse en augmentant, dont la perception devient chaque jour plus onéreuse, le pays ruiné, non-seulement ne réalisant pas les prévisions fantasmagoriques de nos astrologues financiers, mais ne pouvant qu'à grand peine acquitter les impôts dont il est surchargé ;

Demandez à toutes ces fortunes personnelles si étrangement et si rapidement écloses entre les pavés républicains ;

Demandez enfin à ces majorités républicaines qui ont accueilli par des huées ceux de nos amis, et parmi eux tout dernièrement M. Keller, qui, chiffre en mains, leur démontraient la possibilité d'opérer une économie annuelle de plus de cinq cents millions.

Après les désastres de 1815, le gouvernement de la Restauration et le gouvernement de Juillet avaient remis en équilibre la fortune publique.

La République a pesé de tout son poids dans la balance où étaient déjà entassés les milliards de la guerre de 1870, et ce n'est plus qu'à coups d'expédients que l'on parvient à retarder la faillite.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

LA TRIPLE ALLIANCE

Depuis plusieurs jours, la question de la triple alliance est une des principales qui occupent en Europe l'attention publique.

Les renseignements restent toujours contradictoires. Les Italiens ne tiennent évidemment point à avouer la réalité.

On adresse de Vienne au *Times* la dépêche suivante où nous retrouvons toutes les sympathies anglaises :

« Il paraît certain que le traité d'alliance de cinq années entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, sera renouvelé avant l'expiration de l'année. Des assurances ont été données dans ce sens à Berlin et à Vienne, et d'après ce qui a transpiré sur les incidents de la dernière crise ministérielle à Rome, il semble démontré que si même M. Cairoli avait pris le pouvoir, le traité eût été renouvelé.

Malgré la vivacité, les intrigues françaises à Rome, elles n'ont été menées qu'après des hommes politiques de second ordre. L'échange de vues entre le roi Humbert et les divers hommes d'État invités à recevoir la succession de M. Depretis et du comte de Robilant, n'a servi qu'à démontrer que des divergences d'opinions entre les membres de l'ancien Cabinet n'existaient qu'à propos de Massouah, mais ne portaient aucunement sur le traité d'alliance entre l'Italie et les puissances du Nord.

Tous les hommes d'État se sont montrés opposés au rapprochement avec la France, qui aurait pour conséquence une reprise de l'agitation irrédentiste, des vieilles inimitiés contre l'Autriche.

La déception éprouvée par la France à la tournure prise par les négociations est avouée dans une lettre semi-officielle de Paris, publiée par l'une des agences et dans laquelle, après avoir démontré à l'Italie sa folie d'essayer de jouer le rôle de grande puissance, on l'avertit que les tendances allemandes de son gouvernement obligeront la France à surveiller activement la frontière italienne.

D'après le correspondant du *Standard* à Berlin, le traité d'alliance est d'ores et déjà prorogé, mais pour trois ans seulement et non pour cinq. Le traité contiendrait des stipulations spéciales relatives aux intérêts

italiens dans la Méditerranée et dans le nord de l'Afrique.

D'après le *Chinese Times*, de Tien-Tsin, du 15 janvier, les négociations entre la France et le Tsong-li-Yamen n'avanceraient pas aussi rapidement qu'on pourrait le désirer.

Le *Temps* dit savoir qu'à l'heure actuelle les négociations n'ont pas encore abouti.

LA GRÈVE DE BESSÈGES

Les socialistes de Paris sont excessivement vexés. Ils viennent d'être lâchés par les mineurs de Bessèges. Appelés à voter sur la continuation de la grève, les mineurs ont décidé, à une très grande majorité, de reprendre le travail.

La Compagnie est en retard pour le paiement des salaires, c'est vrai ; mais elle fait ce qu'elle peut. Il serait bien plus maladroit, sur le prétexte d'être payé plus vite, d'achever de la ruiner.

Déjà la grève a augmenté les embarras de la situation, et c'est fâcheux. D'autant plus que les relations des mineurs avec cette Compagnie sont excellentes.

Consultez les dépositions faites par leurs représentants élus devant la commission de la Chambre des députés chargée d'examiner les projets de lois relatifs aux caisses de secours et aux délégués mineurs. « La Compagnie, dit l'un d'eux, s'est toujours montrée généreuse à notre égard. » Un autre nous apprend que la caisse des retraites, alimentée en partie par les subventions de la Compagnie, a un capital de 670,000 fr. placés en valeurs. Tous déclarent que ce serait un véritable désastre pour les mineurs et les employés de Bessèges que l'introduction obligatoire du nouveau système de caisse nationale imaginé par les grands réformateurs du Palais-Bourbon. Ces mineurs voient que « l'infâme capital » a du bon.

En cet état de choses, les meneurs socialistes ont échoué. Sur 389 grévistes, 367 ont repris le travail de nuit.

Les Basly n'ont pu réussir là, comme ils ont réussi ailleurs, à prouver aux mineurs

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Les pêches de Montreuil

Par Francis TESSON

A Paris, une première déception attendait le pauvre père.

Quand, joyeux et plein d'espoir, il se présenta chez Julien, le portier lui fit cette réponse, qui tomba comme une douche d'eau glacée sur son enthousiasme :

— Monsieur est absent.

— Sorti ? demanda Renaud. Diantre ! voilà qui est fâcheux. Savez-vous, du moins, à quelle heure il rentrera ce soir ?

Le portier hochait la tête.

— M. Julien ne reviendra pas de sitôt, que je sache. Il a quitté Paris, pour un assez long voyage. Le désappointement se peignit sur le visage d'Agésilas Renaud.

— Fatalité ! murmura-t-il.

— Du reste, reprit l'homme du cordon, si monsieur désire des renseignements plus précis, il n'a qu'à s'adresser à l'oncle de M. Julien.

Renaud s'éloigna la tête basse, pensif, triste et désappointé. Cette absence de Julien dérangeait son plan et lui enlevait une partie de son assu-

rance. Ce n'était plus au neveu, c'était à l'oncle qu'il allait avoir affaire : tâche bien autrement ardue. Montcornet n'avait pas les mêmes motifs que Julien d'être indulgent.

— N'importe, dit-il, en poussant un soupir. Je ferai cette démarche. Montcornet, après tout, n'est pas un ogre ; il ne me mangera pas. S'il se met en colère, je saurai rester calme. Je lui rappellerai notre amitié passée, j'invoquerai le salut d'Amélie qu'il traitait autrefois comme son enfant ; je m'humilierai, s'il le faut, jusqu'à lui demander pardon. J'irai jusque-là ; oui, je le ferai, par Dieu ; il s'agit de sauver ma fille.

Bonfants, enfants, têtes légères, qui riez, qui chantez, qui courez sur la route de la vie en effleurant des roses sans vous inquiéter des vieux qui gravissent péniblement le chemin, si vous saviez à quels durs sacrifices, à quels efforts, à quelles démarches douloureuses, humiliantes parfois, se condamne le père qui vous aime, afin d'adoucir pour vous l'avenir !

La nuit tombait. Renaud remit sa visite au lendemain. Pouvait-il décemment se présenter si tard chez un homme dont il avait tant d'intérêt à ménager les susceptibilités ?

Le lendemain, il partit de chez lui avec la résolution bien arrêtée d'en finir. Mais on sait, hélas ! ce que durent les résolutions de cette sorte. L'enfer est pavé de bonnes intentions qui n'ont

jamais abouti. A peine Renaud entra-t-il dans la rue qu'habitait Montcornet que sa fermeté l'abandonna. Il ressemblait à ces soldats poltrons qui, au bivouac, font grand bruit de leur courage, mais qui, au premier appel du clairon, se sentent pris de tremblement et s'approprient à jeter leurs armes pour fuir plus vite.

— Il est peut-être un peu trop matin pour me présenter, se dit-il. Attendons que Montcornet ait déjeuné. A jeun, l'on est maussade, grincheux, impatient. Un bon repas met l'âme en joie et dispose à l'indulgence. J'irai vers midi.

Ce n'était pas qu'il reculât. Oh ! non. Mais il avait si grand-peur de manquer son entrée, qu'il préférait choisir le moment le plus favorable. La partie qu'il jouait aurait des conséquences si graves, heureuses ou malheureuses, que son émotion était bien pardonnable, n'est-ce pas ?

Quand midi sonna, il se trouvait loin de la demeure de l'ex-mercier, du côté de l'Arc-de-Triomphe ; ce lui fut un prétexte pour remettre sa visite au soir. Le soir se passa, le lendemain de même, sans qu'il se fût décidé à franchir le seuil de celui qui tenait entre ses mains la destinée d'Amélie. Et cependant, ce jour-là même, il écrivit à sa fille une lettre charmante dans laquelle il lui disait d'espérer.

— Ça sera pour demain, sans rémission cette fois, s'écria-t-il en baisant cette lettre que la poste

allait porter à deux cent cinquante lieues de Paris, à la plus chère partie de lui-même.

Cette fois il monta à demi l'escalier qui conduisait chez Montcornet ; mais, arrivé à mi-route, il s'arrêta net.

— Je vais avoir en l'abordant une figure ridicule, pensa-t-il. Il se moquera de moi, et tout sera perdu. Décidément, je préfère lui écrire. Je lui demanderai un rendez-vous pour affaire urgente. Le ton de sa réponse dictera ma ligne de conduite.

Il fit, en rentrant, un brouillon de lettre ; mais les formules qui se présentèrent sous sa plume ne le satisfaisaient point.

— Attendons, se dit-il, la nuit porte conseil.

Il passa une nuit affreuse, le sommeil le fuyait ; la pensée de sa fille le harcelait sans trêve ni repos, et quand il put enfin fermer ses paupières, un épouvantable cauchemar s'appesantit sur lui. Il voyait Amélie, râlant, suffoquée par l'agonie, qui lui tendait ses bras décharnés et lui disait :

— Père, sauve-moi ; arrache-moi au trépas. A peine ai-je dix-huit ans. Dix-huit ans, c'est bien tôt pour mourir !

L'instant d'après, elle lui apparaissait encore, mais morte, mais couchée dans la bière, enveloppée d'un suaire funèbre, ensevelie à moitié sous des bouquets de roses pâles et de lis blancs.

Brisé par le désespoir, il se courba vers elle, pour déposer sur son front le dernier adieu ; mais

que le meilleur moyen d'améliorer leur situation est de mettre la Compagnie dans l'impossibilité de continuer son exploitation. Nous n'insisterons pas sur un autre point : la liberté du travail que les socialistes comprennent à leur façon en terrorisant ceux qui n'ont pas envie de se soumettre au mot d'ordre parti d'un comité central dont les membres ont du pain sur la planche.

Les mineurs de Bessèges ont tout intérêt à ne pas écouter, le ventre creux, ces précepteurs qui ont la bouche pleine d'arguments trompeurs et les débitent avec d'autant plus d'aplomb que leurs estomacs sont satisfaits.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA PROSPÉRITÉ

Le rendement des impôts et revenus indirects, pour le mois de février dernier, est inférieur de 5,505,400 francs aux prévisions budgétaires, et inférieur de 633,800 francs au produit de février 1886.

Par suite, le produit des deux premiers mois de la présente année est inférieur de 44,923,000 francs aux prévisions budgétaires, mais il est supérieur de 4,604,900 francs au produit de la période correspondante de 1886.

LA PRESTATION DU SERMENT

La Commission relative à la prestation du serment des Cours et tribunaux s'est réunie et s'est prononcée définitivement.

On sait de quoi il s'agit.

En 1882, M. Humbert, garde des sceaux, en vue d'éviter certains incidents que provoquait devant les tribunaux l'obligation du serment religieux, avait saisi la Chambre de cette époque d'un projet.

La Chambre avait amendé ce projet et finalement décidé que le serment serait remplacé par une formule obligatoire, mais sans aucun caractère religieux.

Le Sénat, saisi à son tour de la question, avait modifié la décision de la Chambre et résolu de laisser au témoin la faculté d'opter entre le serment ou la formule.

La Commission, repoussant ces conclusions, a adopté le système de l'ancienne Chambre, c'est-à-dire la formule sans caractère religieux.

On assure que la droite modérée accepterait en principe le service militaire pour les séminaristes, pourvu qu'ils fissent leur temps dans les services hospitaliers.

LE JOUR MAIGRE RÉPUBLICAIN

A la suite de la laïcisation de tous les établissements de bienfaisance, l'administration avait également laïcisé le régime alimentaire et par conséquent supprimé le maigre du vendredi.

Or, un des effets désastreux de la laïcisation a été d'arrêter les donations qu'une foule de familles riches ne cessaient de faire aux divers établissements de bienfaisance. D'où une gêne considérable pour l'Assis-

lance publique dont le déficit va sans cesse croissant.

Chose singulière, parmi les moyens économiques imaginés pour se tirer d'embaras, l'administration n'a rien trouvé de mieux que le rétablissement du maigre le vendredi, attendu qu'il en résulte une économie de près de 480,000 fr. par an.

Le Directeur de l'Assistance publique ayant été obligé de consulter la commission du Conseil municipal, cette dernière a consenti à l'expédient, mais à la condition que le jour maigre fût le mardi et non le vendredi, afin de ne pas avoir l'air de faire une concession aux idées religieuses.

Est-ce assez ridiculement républicain ?

LE COMBLE DE LA LAÏCISATION

On écrit d'Heyrieux (Isère) :

« Sur la proposition d'un notaire, adjoint à notre maire, suppléant à la justice de paix, conseiller municipal et franc-maçon, bien entendu, notre Conseil municipal a pris la délibération suivante :

» Article 1^{er}. — A l'avenir, les enterrements civils, qui ne peuvent être annoncés par les cloches de l'église, seront annoncés par un tir de boîtes (à la façon des fêtes baladoires).

» Art. 2. — Trois coups seront tirés pour les hommes, deux coups pour les femmes, et un coup pour les enfants. »

LA CATASTROPHE DE BELFORT

6 morts et 11 blessés.

On télégraphie de Belfort, 10 mars :

Ce matin, à onze heures quarante, une terrible explosion de mélinite s'est produite au parc de l'arsenal, dans un abri où se trouvaient seize artificiers occupés à manipuler cette dangereuse substance.

Trois hommes ont été tués sur le coup ; quatre sont mortellement frappés, au nombre desquels se trouvent deux sous-chefs artificiers ; dix autres sont plus ou moins grièvement blessés, mais on espère les sauver.

Ces artificiers étaient occupés au chargement des tubes en acier qu'on introduit ensuite dans les obus de cent kilogrammes.

Ces opérations se pratiquaient dans un hangar construit en bois, situé à gauche de la voûte qui met l'arsenal en communication avec la ville.

Dix-sept à dix-huit soldats du 9^e bataillon de forteresse venaient d'arriver pour le travail, lorsque la détonation s'est produite.

Tous les soldats présents furent renversés et plus ou moins atteints.

Deux furent tués sur le coup : l'un d'eux, chef artificier, a eu le haut de la tête emporté, le second a été littéralement mis en morceaux ; un troisième, à peu près coupé en deux, a rendu le dernier soupir quelques minutes après la catastrophe.

Sept ou huit autres gisaient, les uns atteints à la tête, les autres portant d'horribles blessures à la tête, au ventre, à la poitrine !

Le bruit de l'explosion a mis tout de suite

en émoi la population de la ville et des faubourgs, et la foule s'est précipitée aussitôt sur le lieu du sinistre.

On a porté les militaires les moins atteints dans les pharmacies avoisinant la place d'Armes ; puis, à l'aide de brancards et de voitures, on a transporté les autres à l'hôpital militaire.

A cette heure, outre les trois soldats morts, quatre ou cinq malheureux artilleurs sont dans un état désespéré : deux viennent d'être amputés des deux jambes.

Les blessures reçues par les militaires présentent un caractère exceptionnel.

Celles qui paraissent relativement légères témoignent de la violence et de la force de la nouvelle poudre.

On attribue le terrible accident à l'explosion d'un obus dans lequel on tassait de la mélinite chauffée à une haute température.

D'autres commentaires circulent dans le public.

Si l'on croit ces bruits, l'accident aurait été la conséquence de la manipulation de cette matière explosible dans une chaudière posée sur le feu.

Un des soldats les moins grièvement blessés aurait déclaré, dit-on, avoir vu un obus éclater, et l'on assure que des débris de tuiles et de fonte auraient été projetés sur les maisons voisines et jusque sur les glacis de la porte de France.

On écrit de Belfort, 11 mars :

La cause de l'accident provient d'un obus rempli de mélinite qui, ayant été posé à terre sans être bouché, a pris feu sans cause apparente ou du moins connue.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 mars.

On négocie nos rentes à 81.05 pour le 3 0/0 et à 109.35 pour le 4 1/2 0/0.

Le Crédit Foncier accuse une nouvelle amélioration à 1,371.25. Les bénéfices pour janvier 1887 présentent une augmentation de 4,699 fr. sur ceux réalisés en janvier 1886. Les obligations foncières et communales ont été l'objet de nombreuses demandes et suivies ; cette faveur est justifiée par suite des garanties offertes par ces valeurs aux capitaux de l'épargne qui s'y emploient.

La Société Générale est en progrès sensible à 468.75. Dans la séance du 1^{er} mars, le conseil d'administration a fixé au samedi 26 courant l'assemblée générale des actionnaires et a décidé qu'il proposerait de fixer le dividende à 12.88 par action.

La Banque d'Escompte est bien soutenue par la fermeté des valeurs italiennes. Elle cote 471.25.

Transactions nombreuses sur les polices spéciales A B de l'Assurance Financière que les petits capitalistes recherchent avec raison comme valeur de portefeuille.

L'action de Panama est très ferme à 395. Il faut s'attendre à des niveaux plus élevés par suite de l'activité nouvelle des travaux et de la présence de M. Ch. de Lesseps dans l'Isthme.

Les actions et obligations de nos chemins de fer ont un bon courant d'achats.

Nouvelles militaires.

La Commission de l'armée a décidé, mercredi, à une très grande majorité, que l'École polytechnique fournirait désormais des officiers, non-seulement à l'artillerie et au génie, mais à toutes les armes.

M. le ministre de la guerre vient de décider, sur la proposition de son état-major général, que nos généraux en campagne seraient pourvus de voitures.

MISE A PIED DE LA GENDARMERIE

Une institution destinée à disparaître, c'est la gendarmerie à cheval. Les chemins de fer l'ont tuée. Pandore ne chevauchera plus le long des sentiers, botte à botte avec son brigadier solennel.

Les ruraux en contravention regretteront de ne plus avoir la faculté d'apercevoir de très loin, sur la route, le tricorné et le baudrier jaune, et d'entendre le pas gemellé des chevaux de la maréchaussée, — tacite avertissement de prendre un autre chemin.

D'un commun accord, les ministres de la guerre, de l'intérieur et de la justice viennent de décider que cent cinquante brigades de gendarmerie à cheval seraient transformées en brigades à pied.

En démontant un millier de gendarmes, on en laisse encore près de dix mille à cheval, ce qui maintient des ressources plus que suffisantes pour l'organisation de prévôtés en campagne, et cette mesure réalise en même temps, pour le Trésor, une économie de plus d'un demi-million.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE DROIT DE 5 FR. SUR LES BLÉS ÉTRANGERS

Le langage de la presse républicaine contre le vote du droit de 5 fr. sur les blés étrangers montre que ces journaux ne reculent pas devant les accusations les plus injustes.

Cette sympathie manifestée en faveur des spéculateurs étrangers doit éclairer les cultivateurs français et leur prouver que, sans les députés conservateurs, les légitimes réclamations de l'agriculture nationale auraient, une fois encore, été méprisées par les gouvernants qui obéissent au mot d'ordre des journaux et comités révolutionnaires.

Que les électeurs gardent bonne mémoire du vote d'avant-hier.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur le droit de 5 francs par 400 kilos de grains (céréales étrangères) :

Tous les députés de Maine-et-Loire, MM. Berger, de la Bourdonnaye, Chevallier, Fairé, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves ont voté pour.

Voici les votes des députés d'Indre-et-Loire :

MM. Joubert et Pesson ont voté pour ; MM. Belle, Rivière et Wilson ont voté contre.

Les cultivateurs n'oublieront pas, pour les élections de l'avenir, que parmi les noms des mandataires du pays qui ont été assez oublieux de ses intérêts pour voter contre la

tout à coup elle se soulevait de sa couche funèbre et lui criait, en le menaçant du doigt :

— C'est ta faute ; c'est ton orgueil qui m'a tuée.

Il se leva épouvanté :

— Il le faut, s'écria-t-il ; je verrai Montcornet aujourd'hui même, je lui parlerai coûte que coûte. Mais quand la clarté de l'aube eut chassé la nuit, ses hésitations de la veille le reprirent.

Il songea à interposer entre Montcornet et lui le concours de quelques amis communs. Cette combinaison endormit un peu ses remords et lui fit perdre une nouvelle journée.

Il retourna chez Julien, dans le vague espoir d'apprendre son retour. Ce fut en vain. Il poussa jusqu'à Montreuil. Peut-être y rencontrerait-il soit le neveu, soit l'oncle ?... Il se présenterait devant Montcornet, comme par hasard... Mais on était, là aussi, sans nouvelles de l'un comme de l'autre.

Renaud rentra à Paris, mécontent de sa conduite, et se reprochant sa pusillanimité. Tandis qu'il hésitait, tandis qu'il perdait son temps, la maladie, là-bas, continuait son œuvre impitoyable. Il erra toute la soirée dans les ruelles du quartier Saint-Denis, autour de la maison de son ennemi. Ses jambes le portaient au hasard. Corps sans âme, il marchait comme dans un rêve : son esprit était à Antibes, au chevet de la chère moribonde. A un moment pourtant, Renaud s'arrêta étonné.

— Où suis-je donc ? fit-il en se frottant les yeux,

comme un homme qui s'éveille.

Il regarda autour de lui.

Le café Hardy dressait à deux pas sa devanture que le gaz de l'intérieur faisait flamboyer, tandis que les maisons voisines demeuraient sombres.

Oh ! le café Hardy ! Que de souvenirs, que de regrets sa vue ne remuait-elle pas dans l'âme de l'ex-chef de bureau ! C'était là, derrière ces vitres éclairées, qu'il avait passé jadis tant de soirées calmes et heureuses en compagnie de Montcornet.

Comme ces temps bénis étaient loin ! comme ces heures joyeuses s'étaient vite envolées ! Ce fut alors, alors seulement, qu'il comprit le charme puissant de l'amitié et toute l'inanité de ces querelles qui troublent le repos et bouleversent l'existence.

— Si je ne m'étais pas brouillé sottement avec Montcornet, soupira-t-il, que de tourments j'aurais évité à moi et à ma fille !

Une lame vint trembler au bord de sa paupière. Il faisait froid dans la rue déserte ; le givre décrivait sur les vitres du café Hardy des arabesques bizarres. A l'intérieur, on entendait ce brouhaha qui sort des ruches en travail et des réunions d'hommes en gaieté.

Renaud s'approcha, colla sa figure à la vitre et essaya de voir ce qui se passait dans le café.

Il aperçut la petite table bien connue, la table de marbre sur laquelle il avait si longtemps, avec

Montcornet, remué les dominos blancs et noirs, et si souvent, les coudes appuyés, tandis que les fumées du pur moka montaient au plafond, échafaudé avec Montcornet de beaux châteaux en Espagne, dont sa fille était châtelaine.

Hélas ! qu'est-ce que tout cela était devenu ?

La table, par hasard, se trouvait vide et semblait l'inviter à y prendre la place accoutumée. Mais Montcornet n'était plus là pour lui tenir tête ; mais les beaux rêves s'étaient envolés, les châteaux s'étaient écroulés et la châtelaine bien-aimée n'aurait bientôt besoin, hélas ! que de quelques pieds de terre pour y dormir de son dernier sommeil.

Renaud soupira. Était-ce l'écho ? Était-ce une illusion de son cerveau surexcité ? Il crut entendre, à côté de lui, dans l'ombre de la rue, un autre soupir répondre au sien.

Il se détourna brusquement et entrevit, dans la nuit noire, une silhouette arrêtée, comme lui, contre la devanture du café.

Quelqu'un était là, près de lui, examinant, ainsi que lui, l'intérieur du café Hardy à travers la vitre gelée, regrettant aussi peut-être le souvenir de jours meilleurs, et s'étonnant non moins que lui d'être troublé par un importun dans sa mélancolie.

A ce moment l'homme se retourna du côté de Renaud. Tous deux se mesurèrent de l'œil ; ce fut comme un choc et cette double exclamation jaillit

en même temps de leur gorge serrée par la surprise :

— Renaud !

— Montcornet !

(A suivre.)

N° 4

UN SINGULIER PAIEMENT

IV

TRISTE SURPRISE

Gégant, dans sa gêne et son égolisme, n'aurait pas mieux demandé que d'échapper aux poursuites de ce vieil infirme en lui donnant sa fille en paiement, mais il craignait une vive résistance de la victime qu'il était prêt à sacrifier. Toutefois, ne fût-ce que pour prendre du temps, il la promit d'emblée au vieillard.

Le débiteur et le créancier terminèrent donc la soirée dans la meilleure intelligence. Ils firent succéder des parties de dominos, que Gégant gagnait, aux parties de piquet qu'il avait perdues, et célébrèrent à l'avance le mariage convenu, en vidant assez de nouveaux petits verres pour rentrer chez eux passablement gris.

Cet excès causa naturellement à Lordin un autre

loi, figurent à l'Officiel ceux de MM. Belle, Rivière et Wilson, députés du département d'Indre-et-Loire.

LA POPULATION DE MAINE-ET-LOIRE

Le Recueil des Actes administratifs publie le dénombrement définitif de la population du département de Maine-et-Loire.

Nous y relevons les renseignements suivants :

	Habitants
Angers Nord-Est.....	32,526
— Nord-Ouest.....	48,064
— Sud-Est.....	22,454
Total.....	73,044
	Habitants
Baugé.....	3,569
Cholet.....	46,855
Saumur.....	44,186
Segré.....	3,414

Au total, la population du département de Maine-et-Loire s'élève à 527,680 habitants, dont 897 étrangers.

CHEMINS DE FER

L'administration des travaux publics s'occupe de l'unification des tarifs des marchandises établis par kilomètre.

Quant au vœu concernant la remise des billets pour toutes les gares de tous les réseaux, l'administration la considère comme irréalisable, à cause de la délivrance des billets.

UNE CONSOLATION

Dédié aux personnes qui se désolent de n'avoir pu contempler les effets de « la plus grande » marée du siècle.

Le 9 avril prochain, le 18 septembre et le 19 octobre de cette même année, la marée sera tout aussi considérable, dit la *Petite France*.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Lundi, *Mignon* sera joué avec le concours de M^{lle} Pauline Vaillant et de M. Neveu. Cette représentation n'avait pu avoir lieu le 4^{er} février, par suite de l'indisposition de M^{lle} Lebec-Espigat, l'excellente prima donna que notre public désirerait tant applaudir encore. Le rôle de Philine sera donc interprété par M^{lle} Vaillant, justement appréciée lundi dernier dans celui d'Ophélie. M^{lle} Gilbert est, paraît-il, très convenable dans le personnage de Mignon. M. Neveu est certainement le plus parfait Lothario qu'on puisse imaginer. Quant au premier ténor, M. Bailly, après l'avoir vu dans cet ouvrage, le *Patriote* disait : « M. Bailly a droit à des éloges, sans restriction, pour la façon brillante dont il a joué et chanté le rôle de Wilhem Meister. »

ANGERS.

Nous rappelons que demain dimanche, à 4 h. 1/2, aura lieu, au Cirque-Théâtre, le Concert populaire avec le concours de M. Guillaume Guidé.

A 8 heures du soir, au même théâtre, 1^{re} représentation du drame local en 3 actes, *Le 14^e Léger ou la Catastrophe de la Basse-Chaine*.

Concert Weber

Décidément la ville d'Angers tend à conquérir de plus en plus sa réputation artistique. Paris avait, indépendamment de ses concerts, deux importantes réunions où un public d'élite se rencontrait en foule dans les salons Pleyel et Erard ; Angers a aussi cette bonne fortune.

Nos confrères parlent avec éloges de l'intéressante soirée musicale donnée au commencement de la semaine par M. Weber, l'habile violoncelliste du Théâtre et de l'Association artistique d'Angers. Voici le compte rendu de l'Union de l'Ouest :

« Cédant aux sollicitations de ses nombreux amis, M. Paul Weber donnait, lundi soir, une charmante soirée musicale, dans la salle de concert de la maison Bresseau. Les places étaient occupées bien avant l'heure indiquée et l'on avait dû ouvrir une salle voisine à l'affluence des auditeurs. Une partie était remplie par des élèves de l'excellent violoncelliste.

« L'on a beaucoup applaudi deux jeunes amateurs, MM. Sorel et du Soulier, parvenus déjà à un point de perfection étonnant et qui fait le plus grand honneur à leur maître. M^{lle} Chuteau a interprété deux sonates, l'une de Beethoven, l'autre de Rubinstein, avec une précision et une agilité très remarquables. C'est certainement une pianiste d'avenir. M^{lle} Simon prêtait gracieusement son concours. Dans deux morceaux de chant, qui allaient fort bien à sa jolie voix, elle a fait preuve de précieuses qualités, malgré l'émotion qui lui enlevait visiblement un peu d'assurance. Elle a été absolument hors de pair comme pianiste dans une polonaise de Chopin, qui clôturait brillamment la soirée.

« Il faut nommer aussi M. Molé et M. Lysen, les deux aimables solistes de l'Association; qui donnaient à leur collègue le bénéfice de leur talent. M. Lysen a fait applaudir une fois de plus la charmante *Canzonetta* de M. Jules Bordier, que l'auteur accompagnait au piano. M. Bordier a, d'ailleurs, accompagné au piano ou à l'orgue plusieurs morceaux, prouvant ainsi en quelle estime il tient le violoncelliste solo de l'Association.

« Quant à M. Paul Weber, qui avait une part écrasante dans cette soirée, on l'a successivement entendu comme violoniste, pianiste et violoncelliste. Il a, comme on voit, plusieurs cordes à sa lyre, et il sait si bien les faire chanter ! Inutile d'ailleurs de rien ajouter sur son talent, que personne ne discute. Les artistes qui l'entouraient et l'auditoire de choix qui l'applaudissait, suffisaient à prouver quelle large place il a dû se faire dans le monde des amateurs angevins. Quand on a le plaisir de le connaître personnellement, on sait que le charme de ses relations n'est pas pour refroidir la sympathie, — au contraire. Aussi, sommes-nous heureux de constater le succès de la soirée de lundi. — E. T. »

En rendant compte de cette soirée, le *Patriote* dit, notamment :

« J'ai remarqué un très intéressant

Terzette pour orgue, clarinette et violoncelle, et un *O Salutaris* pour chant, orgue et violoncelle, dûs à un compositeur alsacien, d'un très grand talent, enlevé à l'art par une mort prématurée, M. Ed. Weber, frère du violoncelliste.....

« J'adresse toutes mes félicitations à M. Weber, qui nous a surpris en jouant non-seulement du violoncelle avec son talent habituel, mais encore du violon et du piano comme s'il eut étudié particulièrement l'un de ces instruments..... »

CHOLET. — Plainte a été portée au parquet contre le nommé Jules R..., qui vient de prendre la fuite, emportant, dit-on, une somme importante provenant des encaissements faits par lui pour le compte de son patron. Jules R... avait pour maîtresse une demi-mondaine bien connue.

CINQ-MARS. — Encore une cavalcade pour la Mi-Carême ! Les habitants de Cinq-Mars (Indre-et-Loire) organisent, pour le dimanche 20 mars, une grande cavalcade historique au profit des victimes du tremblement de terre et des inondés du Midi.

Le programme est des plus attrayants, nombreux chars, groupes de cavaliers, groupes grotesques, etc.

Départ du cortège à 4 heures.

Le soir, grande retraite aux flambeaux.

BRESSUIRE. — Un terrible accident est arrivé mardi, à 4 heures du soir, à Bressuire. Un jeune homme de 18 ans, ouvrier chez M. Cacaull, teinturier, était occupé à jeter des fagots de bois par la fenêtre d'un grenier ; s'étant penché trop en avant, il ne put se retenir et tomba du troisième étage dans la cour, où il se brisa le crâne. La mort a été instantanée.

LE CONCOURS MUSICAL DE NANTES

Nous lisons dans le *Monde Orphéonique* :

« Le concours de Nantes, des 29 ET 30 MAI, dimanche et lundi de la Pentecôte, sera un véritable événement musical dans la région et une véritable manifestation orphéonique ; toutes les dispositions sont prises, d'ailleurs, pour que la fête conserve ce caractère.

« Ainsi que l'indique le règlement, un grand festival terminera le concours. Deux jolis morceaux seront exécutés par toutes les Sociétés réunies. Cette exécution aura lieu sur un point de la ville qui offre un coup d'œil magnifique et sera certainement très imposante. Pour donner un peu plus de temps aux Sociétés, afin de leur faciliter l'étude de ces morceaux, elles le recevront six semaines avant le concours.

« Le Comité d'organisation s'occupera sérieusement de la bonne composition du jury, question très importante, au point de vue des conseils bienveillants que viennent chercher nos groupes musicaux en assistant à un concours. »

LES FÊTES DE NANTES

Mercredi a eu lieu, devant une salle com-

ble, une représentation sans précédents — au Grand-Théâtre de Nantes. Le comité de la presse clôturait la série des fêtes organisées pour les inondés par un spectacle-concert dans lequel ne figuraient que des amateurs. Pas un seul artiste, sauf M^{lle} Bouland, la première dugazon du théâtre. Le public a beaucoup applaudi.

Dimanche 13 Mars 1887

GRANDE FÊTE
A la Villa Plaisance

Le soir, illuminations des Portiques.

A 8 heures

GRAND BAL CIVIL

Pour le bal, prix d'entrée : 4 fr. par cavalier.

A la suite d'un achat important de *Morue blanche d'Islande* et les bas prix obtenus par la maison G. Douesnel — EPICERIE CENTRALE — cette maison vend actuellement ce produit 40 centimes le 1/2 kilogramme au lieu de 50 et 60 centimes. Cette sorte n'a rien de commun avec celle vendue sous le nom de morue verte.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est
L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhume, Refroidissement, Grippe, etc. 47 ans de succès, 41 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

BOURSE DE PARIS

DU 11 MARS 1887.

Rente 3 0/0.....	80 05
Rente 3 0/0 amortissable.....	84 40
Rente 4 1/2.....	104 »
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	109 30
Obligations du Trésor.....	508 »

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 12 mars,

Représentation en faveur du Bureau de bienfaisance.

Première audition à Angers de

SERMENT D'AMOUR, opéra-comique en 3 actes; musique d'Edmond Audran, grand succès du théâtre des Nouveautés de Paris.

La Fête du Printemps, ballet réglé par M^{lle} Lecarf.

Dimanche 13 mars,

GALATHÉE, opéra-comique en 2 actes, pour les adieux de M^{lle} Garelly dans le rôle de Pygmalion.

SERMENT D'AMOUR, opéra-comique en 3 actes, d'Andran.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 13 mars,

LE 11^e LÉGER ou la Catastrophe du pont de la Basse-Chaine, drame local en 3 actes.

Le Cachemire vert, comédie en 1 acte. Grand ballet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

accès de goutte qui recommença à le tenir prisonnier chez lui, de sorte qu'il ne put, avant une semaine, revoir Gégant et lui reparler de mariage. Celui-ci profita de ce répit pour n'en point parler à sa fille ni à sa femme, car, dès le lendemain de sa promesse à Lordin, il avait été pris d'une belle peur d'attacher le grelot.

Aussi, quel fut son embarras quand, un après-midi, il vit arriver, péniblement appuyé sur un bâton, mais en costume des dimanches et le regard triomphant, le bonhomme, qui s'installa dans la boutique, où se trouvaient M^{lle} et M^{lle} Gégant !

A la suite des banalités d'usage au commencement des visites, Lordin, s'adressant directement à Julie, à laquelle il avait coutume de parler familièrement :

— Eh bien ! dit-il, eh bien ! ma mignonne, quel jour nous marierons-nous ?

La mère et la fille, ne se doutant nullement de ce qui s'était passé au café entre Gégant et lui, furent d'abord persuadées qu'il voulait rire. Elles se mirent à rire elles-mêmes, et puis la fille répondit galement :

— Le jour qu'il vous plaira... la semaine des quatre jeudis.

Lordin fronça les sourcils et regarda fixement Gégant, qui restait à l'écart, sans rien dire et l'air piteux : il détournait les yeux devant ce regard.

Aussitôt le bonhomme, paraissant de plus en plus mécontent, se retourna vers Julie, qui semblait ne pas faire plus d'attention à lui que d'habitude, et, s'adressant à elle une seconde fois :

— Assez plaisanté comme cela, reprit-il d'un ton ferme, et dites-moi sérieusement l'époque, sans doute très prochaine, que votre père et votre mère ont fixée pour notre mariage.

Alors ce fut à M^{lle} Gégant et à sa fille de froncer les sourcils et de regarder Gégant avec une profonde surprise. Celui-ci, dont la confusion était au comble, aurait voulu disparaître.

— C'est plaisanter que vous faites vous-même, monsieur Lordin, dit enfin Julie. Il n'a jamais été question de notre mariage.

— Quoi ! s'écria Lordin, on vous aurait caché jusqu'ici la promesse que votre père, il y a huit jours, m'a faite de vous pour ma femme ?

— Ne l'ayant pas revu depuis lors, baubutia Gégant, qui, malgré son désir, ne pouvait plus continuer à se taire, j'ai pensé...

Là il s'arrêta, ne trouvant plus rien à dire.

— Que j'avais changé d'avis ? demanda Lordin ironiquement.

— Non pas, non...

— Quoi donc, en ce cas ?

— Qu'il n'y avait point à se presser, parce que... tu pouvais être plus ou moins longtemps malade.

— Merci de cette bonne pensée ; mais tu vois qu'à présent je me porte bien, mon cher, et que, dès ce soir, je pourrais me marier. Par conséquent, puisque ta femme et ta fille viennent d'être mises au courant de ta promesse, à laquelle certainement elles ne manqueront pas, nous allons, d'un commun accord, fixer, pour le plus tôt possible, le jour du mariage.

A cette invitation, toute la famille Gégant commença par garder le silence. Néanmoins, le père dut ensuite se résigner à parler.

— Ce jour, dit-il, ce jour, c'est à toi de le fixer.

— Mais je ne veux pas me marier, déclara hardiment Julie, que l'aspect de ce vieillard impotent aurait fait se prononcer ainsi, n'y eût-il pas eu, entre elle et son cousin, une affection, un engagement réciproques.

— Je joue, grâce à toi, un joli rôle ici. dit le vieux Lordin en se levant avec peine de son siège, tandis qu'il lançait à Gégant un coup d'œil furieux.

Puis, reportant des yeux fort adoucis sur la jeune fille, qu'il trouvait plus désirable à mesure qu'il la regardait :

— J'espère, dit-il, ma petite, que vous changerez d'avis, passé ce moment d'humeur provenant de la surprise, et que, fidèle à la promesse de votre père, vous serez ma femme avant un

mois.

Enfin, se rapprochant de Gégant en sortant de la boutique, il ajouta à demi-voix :

— Tu sais ce qui arrivera si je n'épouse pas ta fille.

(A suivre.) MONNIER DE LA MOTTE.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 14 mars 1887,

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'AMBROISE THOMAS.

M. NEVEU remplira le rôle de Lothario.

Distribution :

Wilhem.....	MM. Bailly.
Lothario.....	NEVEU.
Laërte.....	Guernoy.
Frédéric.....	Siervenon.
Jarno.....	Piquet.
Un valet.....	Bouvier.
Aloysius.....	Henrier.
Antonio.....	Constant.
Philine.....	M ^{lle} Pauline Vaillant
Mignon.....	Gaullier.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Etude de M^e HATIN, notaire à
Chouzé-sur-Loire.

Belle Vente Mobilière

POUR CAUSE DE DÉPART,

Le DIMANCHE 27 MARS 1887, et
jours suivants, s'il y a lieu, à une
heure de l'après-midi, au château de
la Rivière, situé sur la levée de la
Loire, entre Gaure et Chouzé.

On vendra notamment :

Meubles de toutes sortes, tableaux
anciens et modernes, gravures, por-
celaines anciennes, vaisselle, cris-
taux, cheval et voitures, etc.

On pourra visiter tous les jours
avant la vente. (172)

Etude de M^e PAUL PROUX, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

Vente de Meubles

Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 16 MARS 1887, à
une heure du soir, et jours suivants,
s'il y a lieu, dans une maison à Sau-
mur, rue de Bordeaux, n° 64, occu-
pée par M. BUREAU, agent d'affaires.

Il sera vendu :

Une salle à manger, comprenant :
buffet à étagères, table ronde, des-
serte et chaises en chêne, un ameub-
lement de salon en palissandre, re-
couvert en velours grenat, table
ovale, armoires à glaces et autres,
commodes, chiffonnière, étagères,
fauteuils, chaises garnies, guéridons
en bois noir et or, tables de nuit et
de toilette, piano, bureaux, pendules,
lambeaux, lampe et suspension, glaces,
tableaux, cave à liqueurs, fau-
teuils, chaises et bancs de jardin,
tapis, carpettes, rideaux et tentures ;
objets de literie, couvertures, draps,
nappes, serviettes, essuie-mains ;

Argenterie, comprenant : cuillères,
fourchettes, cafetière, service pour
hors-d'œuvre, couteaux, porcelaines,
cristaux, vases, corbeilles, cache-
pots, coffrets, cuisinière en fonte,
fourneaux à pétrole, batterie de cui-
sine, vaisselle, bouteilles vides et
quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e PAUL PROUX, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Par suite de décès.

Le LUNDI 14 MARS 1887, à une
heure du soir, et jours suivants s'il
y a lieu, à Saumur, rue Saint-Nicolas,
n° 67, dans une maison occupée par
M. NOYER, coiffeur et débitant.

Il sera vendu :

Armoire, buffet, bois de lits, com-
mode, tables de nuit et de toilette,
tables de café, fauteuils, chaises, ta-
bourets, glaces, pendules, objets de
literie, rideaux, draps, nappes, ser-
viettes, essuie-mains, cuisinière en
fonte, verrerie, vaisselle, vins en bou-
teilles, liqueurs, articles de café et de
parfumerie et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e PINAULT, notaire
à Saumur.

Vente Mobilière

Au Pont-Fouchar (Bagneux),

Au domicile de M^{me} veuve ROUSSELET,
décédée,

Le dimanche 20 mars
1887, à midi,

Par le ministère dudit M^e PINAULT.

On vendra :

Un salon, salle à manger, pendules,
tableaux, glaces, piano, lits, linges,
fauteuils, meubles divers, vaisselle,
batterie de cuisine ;

400 volumes (Molière, La Fontaine,
Boileau, M^{me} de Staël, M^{me} de Sévi-
gné, etc.) ;

Voiture à 4 roues, harnais, selle
de dame, etc., etc.

On paiera comptant, plus 10 0/0 en
sus pour frais. (156)

MAISON A LOUER

64, rue de Potiers.

S'adresser à M. BOURGIGNON, rue
Saint-Nicolas. (160)

AU PALAIS DES MARCHANDS

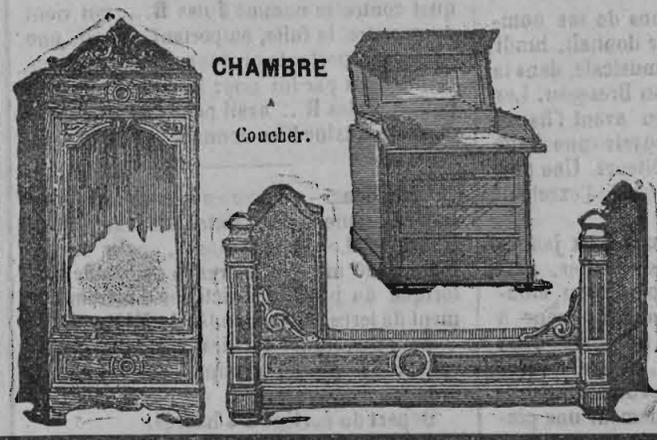
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures
Literie — Sièges — Tentures
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL,
illustré, est à la disposition des
personnes qui en feront la de-
mande.

Etude de M^e BRAC, notaire
à Saumur.

BON MOBILIER

A Vendre aux enchères

DIMANCHE 13 MARS 1887, à 4
heure précise, et jours suivants,
au domicile de M^{me} veuve VERSSMÉ,
au Pont-Fouchar, commune de
Bagneux.

Literie, meubles, linge, garde-robe,
vin, argenterie et quantité de bons
objets.

Au comptant et 10 0/0 en sus.

Cabinet de M. G. DOUSSAIN, syndic
de faillite, rue des Basses-Perrières,
10, à Saumur.

A CÉDER

Un Fonds de Coiffeur

Situé dans le centre de la ville, et à
proximité des hôtels.

Chiffre d'affaires : 7.000 fr.

Bail à courir : 11 ans.

Loyer : 700 fr.

Mise à prix avec matériel et mar-
chandises : 6.000 fr.

S'adresser à M. DOUSSAIN, ou à
M. PICHARD, coiffeur, rue Nationale,
à Saumur, chargés de la vente.

A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e DEGREZ, notaire à
Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE

à l'amiable,

1^o UNE MAISON, située à Saumur,
rue de la Petite-Doune, n° 17, com-
prend deux corps de bâtiments ;

2^o UNE AUTRE MAISON, située
aussi à Saumur, Montée-du-Fort, oc-
cupée en partie par le sieur Panier ;

3^o UN MORCEAU DE TERRE, clos
de murs, et planté en vignes et fru-
itiers, situé au Pont-Fouchar, com-
mune de Bagneux, contenant 22 ares ;

4^o ET UN AUTRE MORCEAU DE
TERRE, également en vignes et fru-
itiers, situé aussi au Pont-Fouchar,
commune de Bagneux, d'une conte-
nance de 29 ares.

Pour tous renseignements et pour
traiter, s'adresser, soit à M. CARON,
rue de la Petite-Doune, 17, soit à
M^e DEGREZ, notaire. (175)

UN MÉNAGE, cocher et cuisinière,
demande une place pour la
Saint-Jean.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e BRAC, notaire
à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable,

PETITE PROPRIÉTÉ, à Beaulieu
(Saumur) ;

MAISON et JARDIN de 22 ares,
bordés par la grande route ;

QUÉTIER en face, contenant 76
ares ;

Et UN HECTARE environ de terre,
à Champigny.

S'adresser à M. LATREILLE-MOU-
GNAULT, place Notre-Dame, et à
M^e BRAC, notaire. (111)

Etude de M^e PINAULT, notaire
à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En bloc ou en détail, au choix
des amateurs,

TOUS LES IMMEUBLES

Appartenant à M. René PERRIN, de Distré,
Situés communes de Distré
et Artannes,

Consistent en bâtiments, terres,
vignes, prés et bois taillis, le tout
contenant environ 35 hectares.

Jouissance en 1887.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. TAVEAU, Nicolas,
expert à Bagneux, chargé de la vente,
ou à M^e PINAULT, notaire. (106)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

GRANDE MAISON

Occupée par M. Chaussepied, rue de
la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, proprié-
taire à Presles. (50)

Etude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A LOUER

UNE PETITE CAMPAGNE

Située aux Rives, sur le
bord de l'Authion,

Comprenant maison de maître
avec jardin.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAU-
TIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

UN CHALET

Situé à la Croix-Cassée, près le Cha-
peau, commune de Villebernier,

Avec 22 ares de jardin bien
plantés.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire
à Saumur. (113)

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine,

L'AUBERGE

De la Belle-Étoile

Située Levée-Neuve, route de Rouen,
commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. MORISSEAU aîné,
route de Rouen, à côté de l'auberge.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant
à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côtesaux à

80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à

100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur
foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection
Peyrard est la seule au monde ne contenant
rien de toxique ni caustique, guérissant
réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard
sur 233 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans,
60 depuis 5 ans, 93 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à
8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. » Chez
l'auteur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS
DENTS
NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

A VENDRE

TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier

En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille.

Les 4 pieds et demi. 53 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très ré-
duits.

Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JEUNETTE, 44,
quai de Limoges, Saumur. (124)

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmo-
niums LÉPICIER (pouvant être
choisis soit à Paris, soit à Angers),
ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL,
sont garantis, livrés franco à Saumur
par la Maison LÉPICIER, et accordés
gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris
ou à Angers. Envoi franco. — Tout
piano acheté par correspondance,
ou ne répondant pas aux garanties
données, est repris ou échangé sans
aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, inté-
ressé de la maison Lépicier et Coll-
mann est en ce moment à Saumur.
S'adresser à l'hôtel de Londres.

AVIS

M^{me} veuve MOGUIET, 6, rue du
Petit-Versailles, à l'honneur de pré-
venir sa clientèle qu'elle vient de
céder son atelier de charpente à M.
BARGE, son neveu.

AVIS

Depuis le 1^{er} Mars, le Bureau
de Tabac, qui était rue de l'Hôtel-
de-Ville, a été transféré rue Dacier,
près la Caisse d'Épargne.

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Rue Saint-Jean, n° 51 et 53

MODES

ON DEMANDE une apprentie pour
les Modes.
Conditions avantageuses.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE

et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue
d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

CIDRES

Mayennais, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'il reçoit des
cidres et poirés de première qualité.
Livraison par barrique et petit fût à
domicile. Rue Nationale, 18. (799)

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Selmes, Bièmes, Javards,
Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PÉROT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison :
Brosserie, Cirage pour harnais,
Bau de cuivre et tous articles pour
l'entretien des voitures et harnais ;
Eneustique pour parquets et le
Chromo extra siccatif pour carrelage ;
Plumeaux et Eponges, Verres à
vitres, etc., Couleurs et Vernis.

Saumur, Imp. P. GODET.